

OBJECTIF

Depuis 2001, la loi donne à la lutte contre le changement climatique le caractère de "priorité nationale". En 2015, la France adopte la loi relative à la transition énergétique (LTECV) et elle accueille à Paris la 21^e conférence sur le climat.

A leur niveau et en complément des politiques nationales, un champ d'action nouveau s'ouvre devant les communes et les territoires sur les choix énergétiques des particuliers, des entreprises et des collectivités.



PUBLIC

- Maires et adjoints des communes du département.
- Directeurs généraux et cadres des collectivités territoriales et des intercommunalités en charge de l'urbanisme et du développement économique.
- Directeurs et chargés d'opération des Offices et SA HLM, des S.E.M.
- Professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, conseillers des CAUE.

INSCRIPTION

AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2017

uniquement en ligne sur le site : www.caue17.fr

Participation au séminaire (déjeuner inclus) : 75€

Règlement par chèque bancaire ou mandat administratif, à réception de la facture, qui vous sera adressée après le séminaire.



ADRESSE DU CAUE 17 :
85, bd de la République
CS 81076
17076 La Rochelle Cedex 09

CONTACT :
Tél : 05 46 31 71 90
Fax : 05 46 31 71 91
Email : contact@caue17.fr



SEMINAIRE

BOURGS ET QUARTIERS EN TRANSITION LA NÉCESSAIRE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et de
l'Environnement de
la Charente-Maritime

www.caue17.fr

JEUDI 12 OCTOBRE 2017

PLACE FORTE DE BROUAGE - HALLE AUX VIVRES

INTRODUCTION

Les énergies renouvelables sont des “gisements” disponibles. Couvrir les toits ou les parkings de panneaux solaires, faire du petit hydraulique dans certaines rivières, c’est exploiter localement les sources d’énergie des activités humaines (comme la méthanisation de déchets).

Mais les projets de type “grand éolien” ou parcs photovoltaïques, conduits selon un mode centralisé, suscitent des critiques violentes en raison notamment des impacts sur l’environnement et les paysages.

L’expérience montre que la maîtrise du processus de décision par les collectivités permet une insertion harmonieuse et une meilleure acceptabilité des initiatives privées ou publiques.

- **COMMENT INSCRIRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET LES PROJETS D’AMÉNAGEMENT ?**
- **COMMENT ADAPTER LE PARC IMMOBILIER EXISTANT ET PARTICULIÈREMENT CELUI QUI EST PROTÉGÉ À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?**
- **COMMENT FAIRE PARTAGER PAR LES HABITANTS CETTE TRANSFORMATION ?**

A partir d’analyses et de témoignages sur des expériences achevées ou en cours, le CAUE 17 en partenariat avec l’Association des Maires de Charente-Maritime, le Centre national de la fonction publique territoriale, propose ce séminaire afin d’aider les collectivités à répondre à ces questions et à mettre en place les moyens et méthodes pour conduire, à leur niveau, une démarche vers la société “post-carbone”.



DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

MATINÉE

9.00

Accueil, remise des dossiers

9.30

Ouverture par **Léon Gendre**, Maire de La Flotte, Président du CAUE 17 et **Sébastien Nani**, Directeur du CNFPT, Antenne de Charente-Maritime.

10.00

Introduction : “La transition énergétique, une affaire locale ?”

Michel Gallice, Directeur du CAUE de la Charente-Maritime.

10.15

“L’adaptation au changement climatique : une urgence”

Patrice Grégoire, Mission changement climatique et transition énergétique. DREAL Nouvelle Aquitaine.

11.00

“Energie centralisée ou décentralisée : le salut par le local et l’humain”

Laurence Raineau, Maître de conférence en Sociologie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

11.45

Échange avec les intervenants animé par **Michel Gallice**, Directeur du CAUE 17 et **Pierre Mélinand**, Urbaniste OPQU.

12.00

Déjeuner buffet

APRÈS-MIDI

13.30

“L’accompagnement des initiatives des collectivités par l’ADEME”

Études, diagnostics, aide à la décision.

Jean-Philippe Estrade, Approches Territoriales Energie-Climat - Mobilité, ADEME, Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine.

14.00

“De l’auto production à l’auto suffisance”

Le réseau de chaleur en «bois énergie» de la commune d’Orignolles.

Jean-Michel Rapiteau, Maire d’Orignolles (17).

14.30

“Photovoltaïque : les derniers développements”

Des exemples d’accompagnements.

Mathieu Mansouri, Directeur adjoint, Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER).

15.00

« De l’éolien au mix énergétique »

La volonté d’une commune de maîtriser son destin énergétique.

Annie Poinot-Rivière, Maire de Bernay-Saint-Martin (17).

15.15

“Vers une nouvelle gouvernance des politiques énergétiques locales”

Opération privée ou publique, l’enjeu de la maîtrise par les collectivités.

Débat animé par **Michel Gallice**, avec les intervenants et la salle, autour de la synthèse de la journée présentée par **Laurence Raineau**.

16.00

Clôture du séminaire